

Corrigé bac HGGSP 2025, sujet PE2

Proposition de corrigé - non officielle. Bac général, spécialité HGGSP, session 2025, sujet PE2 (25-HGGSPPE2). À l'épreuve, une dissertation est à choisir et l'étude critique reste obligatoire.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Dissertation 1 - Connaissance et puissance des États, un lien fondamental

Problématique

La connaissance donne des capacités économiques, militaires et politiques. Mais suffit-il de produire des savoirs pour devenir puissant, et comment leur circulation transforme-t-elle cette relation ?

I. Former et chercher pour disposer de capacités

L'éducation et la recherche créent des compétences. Les États financent des universités, laboratoires et programmes parce que l'innovation peut soutenir l'industrie, la santé et la défense. Le projet Manhattan pendant la Seconde Guerre mondiale illustre une mobilisation scientifique au service d'un objectif militaire majeur.

Les programmes spatiaux associent également prestige et maîtrise technique. La puissance repose sur des équipes, des institutions et une continuité d'investissement, et non sur le seul génie d'un individu.

II. Contrôler l'information devient stratégique

Le renseignement et la protection des secrets visent à réduire l'incertitude et à conserver un avantage. La cybersécurité et le contrôle de technologies sensibles prolongent ces enjeux. Une dépendance à des équipements ou à des services étrangers peut limiter l'autonomie de décision.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les équipes de Bletchley Park cherchent à lire les communications allemandes chiffrées par Enigma. Les [Archives nationales britanniques](#) documentent leur accès aux communications des sous-marins en 1941 et leur demande de moyens à Churchill. Le savoir cryptanalytique peut éclairer les opérations dans l'Atlantique, mais il doit être transformé en renseignement utilisable et protégé. L'avantage tient à la combinaison de mathématiques, de machines, d'équipes et de décisions publiques, pas à la simple possession d'un message.

Cependant, accumuler des données ne garantit pas une bonne analyse. Il faut des capacités d'interprétation et des institutions capables d'entendre des résultats défavorables. La désinformation et la fermeture du débat peuvent affaiblir un État qui prétend tout contrôler.

III. La circulation des savoirs est aussi une ressource de puissance

Les échanges universitaires et les programmes communs donnent accès à des compétences et renforcent l'influence. Attirer des chercheurs peut produire des bénéfices, tandis que leur départ peut fragiliser certains systèmes nationaux. La coopération scientifique permet de répondre à des problèmes qu'aucun pays ne résout seul.

Le CERN, créé en 1954, réunit des États européens autour de la recherche fondamentale. La mutualisation permet des équipements et des équipes qu'un seul partenaire financerait plus difficilement ; elle donne à l'Europe une capacité scientifique et une attractivité internationales. Sa convention prévoit une recherche sans finalité militaire et des résultats rendus accessibles : la puissance peut donc se

construire par l'ouverture et la coopération, plutôt que par le seul secret. L'[histoire institutionnelle du CERN](#) rappelle ce choix fondateur.

Le lien est donc fondamental mais non automatique. Produire, sélectionner et partager les connaissances exige des choix ; leur utilité dépend des institutions et des usages. Une puissance durable ne se mesure pas seulement au secret conservé, mais aussi à la capacité de renouveler et de mettre en œuvre les savoirs.

Dissertation 2 - L'affirmation des mémoires et la construction de l'histoire du génocide des Juifs et des Tsiganes depuis 1945

Problématique

Après 1945, traces, témoignages et procès permettent de connaître les crimes nazis, mais leur reconnaissance publique suit des trajectoires différentes. Comment mémoires et histoire se construisent-elles sans se confondre ?

I. Des traces et des récits présents dès l'après-guerre

Les survivants témoignent et des documents sont rassemblés. Le procès de Nuremberg établit des responsabilités et constitue un ensemble d'archives majeur. Il serait donc faux de parler d'un silence absolu ou d'une absence de connaissance après 1945.

La visibilité des victimes reste toutefois inégale selon les pays, les groupes et les récits nationaux. Les difficultés à raconter, à être entendu ou à obtenir réparation ne signifient pas que personne ne parle.

II. L'affirmation publique et la reconnaissance différenciée

Le procès Eichmann en 1961 donne une grande place aux témoignages des survivants juifs et une audience internationale à leur parole. Associations, œuvres et recherches participent ensuite à une reconnaissance croissante. Les procès et les débats sur les responsabilités nationales modifient aussi les récits publics.

Les Sinti et Roma connaissent une reconnaissance plus tardive, aggravée par des discriminations persistantes. La reconnaissance allemande du caractère génocidaire en 1982 et le mémorial de Berlin inauguré en 2012 sont des jalons. Les deux trajectoires doivent être étudiées explicitement, sans établir une compétition des souffrances.

III. Une histoire critique et une transmission à poursuivre

Les historiens croisent les documents administratifs, les témoignages et les traces matérielles. Ils analysent les mécanismes, les décisions et les expériences, mais aussi la manière dont les sociétés se souviennent.

Dans *La Destruction des Juifs d'Europe*, publié en 1961 puis révisé, Raul Hilberg exploite notamment les archives nazies pour expliquer la participation d'administrations, de forces armées et d'entreprises au processus de destruction. Son travail élargit la compréhension au-delà des seuls grands dirigeants et montre les mécanismes bureaucratiques. Le [musée-mémorial américain de l'Holocauste](#) retrace son rôle et les révisions liées à de nouvelles informations.

Le *Mémorial de la déportation des Juifs de France* de Serge Klarsfeld, publié en 1978 puis enrichi, associe noms, convois et données historiques. Il rend des identités aux victimes tout en donnant des instruments aux familles et aux chercheurs. L'édition de 2012 ajoute notamment des précisions sur les arrestations : l'enquête reste ouverte et corrige ses propres données. Cet exemple articule reconnaissance mémorielle et progression des connaissances, sans rendre leurs finalités identiques. Musées, école et commémorations transmettent cette connaissance à des publics plus larges.

La disparition des témoins rend la conservation des archives et la contextualisation encore plus nécessaires. Mémoire et histoire se soutiennent lorsqu'elles restent ouvertes à l'enquête ; elles entrent en

tension lorsque l'affirmation identitaire ou politique veut imposer un récit contre les preuves. Leur construction depuis 1945 est donc un processus, pas un passage simple de l'oubli à une vérité définitivement acquise.

Étude critique - Les menaces sur le patrimoine mondial

Présenter les documents et lire les chiffres

Le tableau de l'UNESCO porte sur **2021** et recense les biens du patrimoine mondial en péril. Le texte du géographe Mark Bailoni, publié en 2021, explique des conflits liés à leur protection. Le tableau donne une répartition ; l'article aide à comprendre des mécanismes.

Sur 52 biens en péril, 36 sont culturels et 16 naturels. Les États arabes en comptent 21 et la région Afrique 15. Ces catégories sont celles de l'UNESCO : elles ne correspondent pas simplement à un découpage continental. Les pourcentages affichés sont arrondis et totalisent 101 % ; pour un calcul précis, il faut revenir aux effectifs, par exemple $21 / 52$, soit environ 40,4 %.

Les guerres et les destructions volontaires

Bailoni cite Sana'a, Palmyre et Tombouctou. Les sites peuvent être endommagés par les combats ou visés en raison de leur valeur symbolique. Détruire un monument peut servir à attaquer une identité, à imposer un pouvoir ou à effacer des traces.

La forte présence de certains espaces sur la liste est compatible avec ces menaces, mais le tableau seul n'en démontre pas les causes. Il ne mesure pas non plus la part de tous les patrimoines régionaux en danger : il faudrait connaître le nombre total de biens pour comparer des taux.

Les aménagements et les intérêts économiques

La préservation peut entrer en conflit avec des infrastructures, l'urbanisation ou la mise en tourisme. La vallée de l'Elbe à Dresde a été retirée de la Liste du patrimoine mondial en 2009 en raison de la construction, alors en cours, d'un pont portant atteinte à sa valeur reconnue. [L'UNESCO documente cette décision.](#)

Le classement ne retire pas aux acteurs locaux tous leurs besoins de circulation, d'emploi ou de logement. Il impose cependant de confronter ces besoins aux engagements de protection. La menace peut donc provenir d'une destruction voulue, mais aussi d'un projet présenté comme un développement.

Protéger suppose des choix et des moyens

La pression touristique, les dégradations environnementales et les risques naturels complètent les menaces. L'UNESCO alerte et accompagne, mais ne possède pas une force capable de conserver tous les sites à la place des États. Les habitants et les gestionnaires sont indispensables.

Les documents montrent finalement un patrimoine pris dans des rapports de pouvoir. Leurs limites doivent rester visibles : données de 2021, sélection de sites inscrits et exemples de conflits. Une inscription est un outil de protection et de reconnaissance, pas une garantie contre toute atteinte.